



Procès-verbal de l'érection du chemin de croix le 2 février 1902 (A Évêché Soissons : non coté).

IVR22_20020200534XAB

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic ; (c) A Évêché Soissons
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation